Faits divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **2 (1890)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

L'exposition organisée par les soins de la société photographique de Lausanne s'est ouverte le 10 mars, et, au lieu de se fermer, selon le programme, le dimanche suivant, elle a été prolongée jusqu'au 23 mars. C'est dire que le succès, très réel au début, n'a été que grandissant.

Nous estimons qu'une exposition soigneusement organisée par une société de photographie est l'acte le plus intelligent auquel elle puisse se livrer, soit pour intéresser le public, soit pour attirer de nouveaux membres.

La vogue de la chambre noire est actuellement immense, de jour en jour elle va croissant, et l'on peut prévoir le moment où tout le monde fera de la photographie.

Si l'on en voulait une preuve, ce serait précisément cette assiduité du public à fréquenter nos expositions, à s'intéresser aux divers procédés, aux nouveaux appareils, et surtout à exercer les droits qu'on lui concède parfois, de désigner celles des œuvres exposées qui lui paraissent les meilleures. C'est ainsi qu'à l'exposition de Lausanne, chaque visiteur pouvait inscrire sur une carte les noms des cinq exposants, selon lui les plus méritants. Le verdict rendu par ce jury improvisé ne saurait avoir de valeur absolue. Le public ne juge en général que par le côté extérieur des choses; une belle femme, médiocrement photographiée, lui fera presque toujours une meilleure impression qu'une laideron admirablement réussie.

Joseph Homo est entier dans ses jugements, parce qu'il est borné, mais est-ce à dire que son verdict soit à négliger? Nous ne le pensons pas, et précisément pour les professionnels ce verdict a de la valeur, car enfin Joseph veut

être servi à sa guise, suivant son idée, erronée parfois, de mauvais goût souvent, mais enfin de cette idée, on ne doit pas faire litière, car, après tout, c'est pour lui que sont faites les photographies qu'il commande, c'est lui qui les paie et elles doivent lui plaire. Mais tout en lui concédant ce que l'on concède à un faible, efforçons-nous de l'instruire, de l'éduquer, montrons-lui que le beau ne réside que rarement dans ce qui frappe nos sens en premier lieu, que pour le chercher et le trouver, il faut s'instruire, aller plus loin, plus haut... C'est à cela que servent les expositions, et celle de Lausanne a pleinement atteint son but. Les producteurs, les professionnels et les amateurs ont rivalisé de zèle, et nous ont fait passer des moments fort agréables. Ferons-nous l'énumération des meilleures œuvres? non, à coup sûr pas ; ceux qui les ont vues les connaissent assez, et ceux qui n'ont pas daigné les aller visiter, ne méritent pas qu'on leur en dise davantage.

* * *

Un journal allemand, rédigé par une des plumes les plus autorisées de la science photographique, a reproduit presque *in extenso*, et sans indiquer ses sources, un des articles publiés dans notre numéro de février. Nous en sommes flatté, mais nous aimerions tout autant que notre savant confrère s'inspirât davantage de la devise appartenant à la maison de Brandebourg :

Cuique suum !